

Janvier 2012

**Bonne année 2012 à tous les usagers de la plateforme. Dans ce numéro de la Gazette, Christian Aubert et Claude Evangelisti nous rappellent le nouveau cadre de fonctionnement du terrain et Alain Barthère nous commente le déroulement de la Gordon Bennett.**



Le Conseil Général des Hautes Alpes est présent sur l'aérodrome de Gap Tallard depuis 1993. Il a participé activement à la modernisation de l'aérodrome au travers de grands projets comme la maison de l'air, la création de parking et de taxiway.

Depuis 97, un partenariat avec l'AUSAT avait permis d'assurer la gestion et l'exploitation de l'aérodrome avec l'ensemble des usagers.

Les évolutions réglementaires ainsi que la perspective de la réforme des collectivités territoriales ont incité le Président du Conseil Général à créer en 2010 le Service des Aérodromes et Filière Air.

Ce jeune service a pour but le suivi et l'animation de la filière Air dans le Département et plus spécifiquement la gestion et l'exploitation des trois aérodromes départementaux.

Pour mener à bien ce changement de gestionnaire, mais également assurer une continuité de service, le Département a repris l'ensemble du personnel.

L'équipe est ainsi constituée de :

Christine Fouquet et Simone Grimm à l'accueil secrétariat

Bertrand Garcin à l'accueil et à l'entretien de l'aérodrome

Pascal Foucher de Brandois, Samuel Dupland et Jean-Louis Julien à la tour comme agents AFIS,

Thibaut de Rosnay comme responsable SMS et régisseur,

Christian Aubert, chef de Service.



Les missions principales du service sont :

1. d'assumer les compétences obligatoires du Département issues des lois de décentralisation, pour les aérodromes, à savoir : l'exploitation des aérodromes, l'exploitation des aires aéronautiques, conformité des aérodromes, consignes d'utilisation, horaires de fonctionnement.
2. d'assurer le développement et l'organisation des aérodromes.
3. d'assurer la planification, les opérations d'équipement et les travaux d'entretien.
4. de gérer les investissements à réaliser.

Dans le cadre de l'exploitation des aérodromes le Département a fait le choix d'exploiter directement l'aérodrome d'Aspres sur Buech depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010 et l'aérodrome de Gap-Tallard au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Concernant l'aérodrome de Mont-Dauphin Saint Crépin, c'est le Centre Européen de Vol en Montagne qui en assure la gestion.

Le service doit donc assurer la gestion de l'accueil et le budget de fonctionnement de l'aérodrome. Afin d'identifier clairement les dépenses de fonctionnement ainsi que les recettes liées aux ventes de carburant et diverses redevances, le Service des aérodromes fonctionne avec un budget annexe. Une régie de recettes a été mise en place à cet effet.

Outre les missions quotidiennes, ce service a en charge le maintien au standard des aérodromes au travers le CHEA (Condition d'Homologation et d'Exploitation des Aérodromes). Cette mission se traduit par des plans pluriannuels d'investissement et de travaux afin de répondre à ces exigences sur les différents aérodromes. Cela touche entre autre l'infrastructure (largeur de taxiway) mais également tout ce qui est signalisation (marquage au sol, panneaux etc.) ainsi que les servitudes aéronautiques (respect des dégagements notamment).

Le service des aérodromes assure également le service AFIS sur Gap-Tallard, traite les questions de sûreté en lien avec les usagers et les autorités.

Une autre des missions assurées par le service est la reconversion du site ALAT, récemment acquis par le Département. Ce site devrait permettre d'offrir côté Est une nouvelle possibilité de développement et d'accueil de structure. Pour attribuer les locaux disponibles un appel à projet va prochainement être lancé. En parallèle des travaux de VRD vont être réalisés.

Et d'une manière plus globale, l'aménagement et le développement des aérodromes.

Côté pratique, l'accueil physique est assuré à Tallard dans la Maison de l'Air au rez-de-chaussée. Le téléphone n'a pas changé, c'est toujours le 04 92 54 01 57 pour toutes les demandes.

Ou par courrier à :

Service des Aérodromes et Filière Air - Maison de l'Air  
Aérodrome de Gap-Tallard 05130 Tallard

Ainsi que par courriel : [accueil.aerodrome.gaptallard@cg05.fr](mailto:accueil.aerodrome.gaptallard@cg05.fr)

## **NEWS :**

- *1<sup>er</sup> février : Rallye Monte-Carlo Historique entre 12 et 17h*
- *1 au 3 juin : Parachutisme- Coupe de France de Voile Contact*



**Gap-Tallard : le « champ d'aviation » dont se souviennent les anciens est devenu une plateforme moderne. Les rotations régulières ont remplacé les prouesses aériennes de nos glorieux précurseurs.**

**Grâce à sa dynamique, en intégrant parfaitement le spectaculaire développement des activités aériennes dans un cadre extraordinaire, ce site est devenu une référence européenne, de réputation comparable à nos stations de ski, où se côtoient professionnels, associations et particuliers.**

**Et la passion aéronautique est toujours là. Il suffit de voir l'enthousiasme des spectateurs lors des manifestations comme la course Gordon Bennett !**

**Mais elle ne suffit plus à elle seule à faire fonctionner et pérenniser cette riche communauté, créatrice de loisirs et d'emplois. Et il a fallu mettre en place une structure regroupant usagers et gestionnaire technique de la plateforme (Conseil Général). Cette structure, l'AUSAT, a parfaitement rempli son rôle jusqu'en 2011. Merci à celles et ceux qui ont donné de leur temps sans compter pour y arriver. Mais aujourd'hui le Conseil Général souhaite clarifier sa position, en affirmant son statut de gestionnaire technique distinctement des usagers.**

**Même si elle n'était pas urgente, cette séparation a pour avantage d'obliger à une meilleure clarté et une meilleure expression des contraintes et des souhaits de chacun. C'est, sans aucun doute, un atout majeur pour préparer les évolutions qui nous attendent : changements réglementaires, contraintes économiques et environnementales...La liste des sujets « dans le tunnel » est longue et l'avenir contesté de certaines plateformes doit nous rendre attentif.**

**C'est aussi une façon de favoriser une amicale solidarité entre usagers, que le développement de la plateforme ne facilite pas nécessairement et de renforcer nos liens avec l'ensemble des structures aéronautiques de la région.**

**Cette structure d'usagers, qu'il a fallu rapidement porter en préfecture, s'appelle « Association Gap Aéro Tallard Hautes-Alpes », plus familièrement AGATHA. L'habitude fait que l'on parle encore d'AUSAT, c'est une juste consécration, mais c'est fini ! L'AUSAT n'est plus, vive AGATHA (et son compagnon le CG 05...)**

**Tous, il nous appartient maintenant de donner à AGATHA la représentativité et l'efficacité nécessaires à la bonne gestion de la plateforme en liaison avec le Conseil Général.**

**Un point important est de respecter et de valoriser la diversité des activités et des structures présentes. L'ensemble peut paraître complexe à un profane mais la culture aéronautique française est ainsi faite, mélangeant avec bonheur l'individuel, l'associatif et le professionnel. Et les fortes personnalités qui donnent un sens à cette culture (je ne cite personne..) savent serrer les coudes et répondre présent quand nécessaire. Pour cela, nous avons introduit statutairement la représentation de ces trois catégories, en leur garantissant de pouvoir s'exprimer à chaque étape de la vie de l'association.**

Pour conforter cette représentativité et l'adapter aux possibilités d'engagement de chacun, nous avons également adopté la configuration Comité Directeur (7 à 15 membres) et Bureau Directeur (3 à 7 membres) issu du Comité. La première réunion du Comité Directeur actuel (14 membres) a permis d'élire un Bureau de six membres et d'avoir nominativement quatre délégués (associations, particuliers, professionnels et commerçants) (cf. composition).

A ce jour, AGATHA compte une vingtaine d'adhérents. C'est encore peu mais nous ne sommes qu'au début. Et la composition des membres inscrits donne déjà une représentativité au moins égale à celle qu'avait l'AUSAT. Tous les usagers peuvent et doivent faire partie d'AGATHA. Le Conseil Général s'étant engagé à soutenir financièrement l'association, la cotisation demandée est symbolique mais elle apportera la garantie d'une circulation de l'information opérationnelle à tout moment entre l'ensemble des usagers.

Les premiers problèmes soulevés auprès de l'association, comme la distribution du carburant et le réajustement des loyers, montrent que l'AUSAT ne peut pas rester sans suite et qu'il est nécessaire de faire valoir clairement et de défendre la position des usagers auprès du gestionnaire technique, ce que souhaite d'ailleurs ce dernier.

Une nouvelle étape de la vie de la plateforme débute avec AGATHA. Ce n'est pas une révolution mais l'évolution positive que nous avons connue doit se poursuivre, en harmonie avec cette région superbe et les partenaires qui nous soutiennent.

Le Comité/Bureau que vous avez constitué lors de la première assemblée m'a fait l'honneur de m'élire Président. Avec l'équipe en place, je compte sur votre participation pour poursuivre la mise en place efficace de notre nouvelle gouvernance et vous pouvez compter sur nous.

Très cordialement

AGATHA, le Président  
Claude EVANGELISTI

**Comité/Bureau(B)/Délégués(D) :**

*-Barthère/Bonnefois(B)/Capella/Daubagna(B)/Dulauroy(B-D)*

*-Evangelisti(B-Pdt)/Fitzgerald/Gallet/Genechesi(D)/Guiavarch*

*-Géraud-Coulon(B-Se-D)/Guibal/Heib/Leborgne(B-Tr-D)*

***SI CE N'EST PAS ENCORE FAIT, PENSEZ A VOUS INSCRIRE A AGATHA (contactez la Secrétaire Dominique Géraud-Coulon à l'AAVD) ET COMMUNIQUEZ VOTRE MAIL A L'ACCUEIL POUR RECEVOIR LES DERNIERES INFOS.***



**Événement de l'année 2011 à Gap-Tallard : la coupe Gordon-Bennett....**

**La Gazette est allée demander à Alain Barthère (qui avait en charge la communication) ce qui l'a marqué dans le déroulement de cette manifestation.**

*-Alain, pourquoi la Gordon-Bennett ?*

**De par sa situation et ses compétences, la plateforme a une vocation affirmée de loisir aérien grand public. Faire connaître le potentiel extraordinaire de la région dans ce domaine est une des préoccupations du Conseil Général et l'organisation d'un événement majeur allait dans ce sens. Les années 1995, 98/99 et 2003 avaient déjà vu se dérouler des manifestations dont la réussite avait contribué largement à la réputation de Gap-Tallard, mais le budget disponible ne permettait pas de rééditer le Mondial de l'Air (35000 visiteurs). En accueillant cette course prestigieuse, sous l'égide de la FAI et de la FFA, et en y ajoutant l'aspect festif indispensable, nous avons matière à attirer un public en nombre.**

*-Quels moyens et quel savoir-faire ?*

**Ayant fait ses preuves lors des événements précédents, l'association Carnaval mise en place pour le Mondial de l'Air a assuré la gestion de l'ensemble. Cela n'a pas été simple car les contraintes techniques, financières et réglementaires d'une course aussi spectaculaire sont toujours largement sous-estimées et ne sont pas la préoccupation des Fédérations concernées. Là aussi le prix du gaz n'est pas à la baisse !! Un grand merci à Jean Boyer, qui a su rendre supportable les contraintes réglementaires de son Administration préférée, inadaptées à ce genre d'événement. C'est hélas la situation de toutes nos manifestations aériennes, à l'opposé de l'innovation et de l'échange avec le public qui ont fait les bases de la culture et des compétences aéronautiques françaises.**

*-Et alors ?*

**La course s'est parfaitement déroulée et le public est venu (près de 10000 visiteurs de toute la région pour la course et le double pour l'ensemble du week-end), mais le côté festif a été volontairement réduit budgétairement pour pouvoir tenir l'enveloppe. Heureusement, malgré la gêne et les interdictions dues à la course, les structures bénévoles en place ont réussi à faire passer auprès du public cette passion aéronautique qui anime la plateforme. Toutes les activités n'étaient pas représentées au même niveau, dommage, mais peu importe. Quand on a vu l'émerveillement des jeunes au décollage de Jonathan Trappe sous sa grappe de ballons, on se dit que l'essentiel est atteint : maintenir cette part de rêve qui entoure chaque vol.**

**Et après ? Les contraintes toujours plus nombreuses ne vont pas de le sens de manifestations régionales de moyenne importance (je ne parle pas des manifestations spécialisées de pratiquants dans une discipline, mais des réunions aériennes festives tout public). Par contre, sous réserve d'élargir la région concernée à PACA et de mobiliser des spécialistes de l'événementiel, c'est encore possible avec les atouts extraordinaires dont dispose notre plateforme.**

*-Merci Alain et rendez-vous en .... ?*



© Michel Lebleux